



## Trophée des Régions Romandes 2024

### Règlement :

#### Article 1 : Description

**Le Trophée des Régions Romandes a pour but de récompenser les équipages ayant participé aux trois épreuves de navigation se déroulant en 2024. A savoir : le Cornuz Rally Tour le 27 avril, le Critérium Neuchâtelois le 17 août et le Rallye d'Automne le 5 octobre.**

2 catégories seront récompensées : Navigation et Grand Tourisme (aucune sous-catégorie par rapport à l'année de la voiture). Au cas où une épreuve comporte des sous-catégories en lien avec l'année d'immatriculation de la voiture, le classement du trophée sera élaboré en les regroupant.

Aucune inscription n'est requise, les participants seront intégrés automatiquement au classement du trophée lors de leur participation à la troisième épreuve. Néanmoins, des classements intermédiaires à la suite de la première et de la deuxième épreuve seront publiés.

Pour être classé, un équipage devra : Se composer du de la même pilote et copilote lors des 3 épreuves. Et participer aux trois épreuves dans la même catégorie (Navigation ou Grand Tourisme).

#### Article 2 : Attribution des points

Les points seront attribués en fonction du classement final de chaque épreuve. Pour l'établissement de ces classements finaux, le règlement interne à ces épreuves fera foi.

Le classement final du Trophée des Régions Romandes se fera à l'addition des points obtenus sur les 3 manches.

La répartition des points attribués à chaque catégorie (navigation et Grand Tourisme) de chaque épreuve (Cornuz Rally Tour, Critérium Neuchâtelois et Rallye d'Automne) se fera comme suit :

**1er : 100pts, 2ème 97pts, 3ème 95pts, 4ème 94pts, 5ème 93pts et ainsi de suite jusqu'au 97ème (1pt).**

En cas d'ex-aequo après les 3 épreuves, la date de la première immatriculation de la voiture utilisée au Rallye d'Automne sera prise en compte pour les départager (la plus ancienne étant avantagée).

#### Article 3 : Prix et récompenses

Au moins les 5 premiers équipages des 2 catégories seront récompensés.

**Une planche de prix de 1000 CHF** sera mise en jeu pour ce trophée. A cela, seront ajoutées **2 inscriptions gratuites** pour une épreuve en 2025.

#### Article 4 : Remise des prix

**La remise des prix du trophée se déroulera en même temps que celle du Rallye d'Automne le 5 octobre 2024.**

L'équipage devra être présent pour prétendre à son prix. En cas d'absence, le prix sera distribué à son suivant immédiat, et les autres prix décalés d'une place.

#### Article 5 : Divers

Par le seul fait de leur inscription aux 3 épreuves que sont le Cornuz Rally Tour, le Critérium Neuchâtelois et le Rallye d'Automne, les participants acceptent intégralement ce règlement.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement jusqu'à l'envoi des dernières instructions de la première manche (Cornuz Rally Tour le 27 avril 2024). Un avenant urgent est possible jusqu'au départ de cette même épreuve.

L'interprétation du règlement est du ressort d'un jury composé de membres des comités d'organisation du Cornuz Rally Tour, du Critérium Neuchâtelois et du Rallye d'Automne.